



Chiffre d'affaires annuel 2013 :

- ✓ 692,12 M€ soit -5,5 %
- ✓ Un exercice fortement perturbé en France par la problématique du dimanche, dans un contexte économique peu favorable

CA consolidé en M€	2012	2013	Evolution
1 ^{er} trimestre	173,54	153,42	-11,6 %
2 ^{ème} trimestre	198,82	190,37	-4,3 %
3 ^{ème} trimestre	191,25	185,52	-3,0 %
4 ^{ème} trimestre	168,68	162,81	-3,5 %
Ensemble de l'exercice	732,28	692,12	-5,5 %

En France, le groupe a enregistré au 4^{ème} trimestre, un chiffre d'affaires de 104,82 millions d'euros en baisse de 4,31 % par rapport à l'année précédente.

Pour l'ensemble de l'exercice, le groupe a réalisé en France un chiffre d'affaires de 448,76 M€ en baisse de 6,13 %.

Au-delà d'un contexte économique devenu plus difficile partout en Europe, la fermeture le dimanche de 32 magasins en France en région parisienne a pesé lourdement sur nos performances. Cependant, la publication du décret le 31 décembre 2013 autorisant nos magasins en 2014 à rouvrir le dimanche pourrait donner à l'entreprise de bien meilleures perspectives s'il est confirmé.

Au Benelux, l'activité ce trimestre s'inscrit à 53,89 millions d'euros en baisse de 1,33 %.

En 2013, globalement, les ventes au Benelux se sont élevées à 224,01 M€ contre 232,49 millions d'euros en 2012 en baisse de 3,65 % pour l'ensemble de l'exercice 2013. La contre performance est essentiellement liée aux Pays-Bas où le marché du bricolage s'est contracté.

En Espagne, sur l'ensemble de l'année, les ventes ont atteint 19,35 M€ en baisse de 11,01 %. Ce pays qui a été fortement impacté par la crise depuis 2007, donne quelques signes de retournement. Le groupe a transféré fin décembre son vieux magasin de Valladolid sur un emplacement plus qualitatif. Il est ainsi, après avoir fermé également en juin 2013 son magasin de Séville lourdement déficitaire, désormais plus en ordre de marche pour améliorer ses performances en 2014.

La restructuration du parc de magasins s'est terminée en fin d'année avec la fermeture de 3 magasins : Roeselare en Belgique, Kerkrade en Hollande et Montigny-le-Bretonneux en France. Ces opérations vont permettre à Bricorama d'améliorer ses performances en 2014.

Sur un plan juridique, le groupe informe également que dans le cadre du litige « B3 » qui a amené Bricorama à être condamné en 2012 à indemniser Mr Bricolage à hauteur de 6,1 M€, la Cour de Cassation a dans son arrêt du 7 janvier 2014 cassé la décision rendue par la Cour d'Appel. Ainsi, Bricorama s'emploie à obtenir le remboursement de cette somme et rappelle en la matière que sur la base de plusieurs expertises réalisées il n'existe pas selon elle de préjudice financier pour Mr Bricolage sur ce litige.

Pour l'année 2013, le résultat opérationnel de Bricorama compte-tenu du contexte économique peu favorable ressortira en baisse sensible sur 2012 mais restera en volume conséquent. D'autre part, le groupe anticipe un recul modéré de son résultat net compte-tenu d'opérations exceptionnelles.

Le groupe Bricorama publiera ses résultats annuels 2013, le lundi 28 avril 2014.

Contact :

Christian ROUBAUD - Tél. 01 77 61 55 09

www.bricorama.fr

Nyse Alternext ISIN :

FR 000 0054421

BRICORAMA

Siège: Zac des Boutareines, 21 a boulevard Jean Monnet – 94357 VILLIERS SUR MARNE CEDEX
Société Anonyme au capital social de 31.106.715,00 € - RCS CRETEIL 957 504 608 - APE 7010Z

